

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION – CAC-2024-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-13 UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPE
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 07 NOV. 2024
Date de transmission : 07 NOV. 2024
Date de réception rectorat : 07 NOV. 2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 03 JUIN 2024

- VU *le code de l'éducation ;*
- VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
- VU *la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil académique plénier de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 14 octobre 2024 décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 03 juin 2024.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 14 octobre 2024

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2024

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 36
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Pièce-jointe : compte-rendu du conseil académique plénier du 03 juin 2024.



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

LUNDI 3 JUIN 2024

Collège A

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc
Mme ALLARD-POESI Florence
Mme COLL Isabelle
M. FUNALOT Benoît
Mme GOROCHOV Nathalie
M. JOIGNEAUX Christophe
M. NAILI Salah
M. MEYER Daniel
M. ZIDI Mustapha

Collège B

M. DOMINGUES Rui Patrick (départ à 12h01)
Mme GALLOT Fanny
M. HAMELIN Fabrice
M. GERMAIN Philippe
M. LESCURE Jean-Marie
Mme MARQUEZ Sonia

Collège C

M. DUYCK Clément
Mme HARBELOT Isabelle
Mme MOURRE Marie-Laure

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS)

Mme GERME Gisèle
M. COSTES Bruno
Mme THÉRIAL Claire
Mme CAUPOS Emilie
Mme BEIS Elisabeth

Collège dit «des usagers» :

M. GACHOWSKI Thomas
M. RICHARD Sébastien
Mme COURGEON Camille

Parmi les membres du conseil, étaient présents par procuration :

Collège A

M. MALFATTI Edoardo (pouvoir à M. FUNALOT)
Mme PARISOT Yolaine (pouvoir à M. MEYER)
Mme PELZ Elisabeth (pouvoir à M. MEYER)
Mme TACHER Vania (pouvoir à Mme HAMELIN)
M. WAGENER (pouvoir à M. DUYCK)

Collège B

M. AISSAT Abdelrazak (pouvoir à M. FUNALOT)
Mme MARGUET Laurie (pouvoir à M. WAGENER)
Mme RIFAI Hala (pouvoir à Mme HARBELOT)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (pouvoir à Mme GALLOT)
Mme ENGELS Cynthia (pouvoir à M. HAMELIN)

Collège D

Mme HENDERSON-PEAL Marcella (pouvoir à M. DUBOIS-RANDE)
M. HUET Jean-Baptiste (pouvoir à Mme GERME)
Mme LARAIN Lydia (pouvoir à M. COSTES)
Mme CAUPOS Emilie (pouvoir Mme THERIAL)
Mme BOVE Sarah (pouvoir à Mme GERME)

Collège BIATSS

Mme LARAIN Lydia (pouvoir à M. COSTES)

Usagers

Mme AZAROUAL Myriam (pouvoir à M. GACHOWSKI)
M. AYDIN Murat (pouvoir à Mme DE BRITO)

Collège dit «des personnalités extérieures»

Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Madame PIGEYRE Frédérique (pouvoir à Mme ALLARD-POESI)

Parmi les membres de droit et les invités du conseil, étaient présents ou représentés :

M. BASSAGLIA Yann, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra, Directrice de l'EPISEN

Mme GOURNAY Lucie, Directrice de l'UFR LLSH

M. SCHWELL Martin, VP Europe

Mme Miryam, Chargée de projets stratégie et grands projets

Mme HMAMOU Fadoua, Directrice adjointe de la DAJG

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président de l'Université.....	6
1.2 Actualité Aurora.....	Erreur ! Signet non défini.
1.4 Approbation du procès-verbal de la séance en date du 25 mars 2024	21
2. FORMATION ET RECHERCHE	22
2.1 Axes stratégiques : création de l'axe stratégique Matériaux.....	22
2.2 Examen des dossiers BQ-ER(I) 2023-2024 vague 2 et approbation des budgets alloués	26
2.3 Appel à manifestation d'intérêt « Programmes de recherche en sciences humaines et sociales ».....	33
3. QUESTIONS DIVERSES	35

La séance est ouverte à 9 heures 30 sous la présidence de Monsieur DUBOIS-RANDÉ.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président de l'Université

L'enregistrement de la séance débute avec plus de 20 minutes de retard (absence du sténotypiste)

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ— ... avec, évidemment, des chaires environnées. Donc cela donnerait aussi une visibilité. Nous pensons qu'il est important de donner une visibilité forte à Erasmus. C'est un point que nous aurons l'occasion de discuter à la rentrée. En tout cas, nous travaillons déjà sur ces objets. Nous souhaitons également porter des contrats doctoraux supplémentaires. Vous savez que c'est une politique sur laquelle nous nous sommes engagés et nous pourrions mettre dix contrats doctoraux, postdoctoraux à cadrer, bien sûr — nous en sommes seulement aux calculs financiers. En tout cas, ces contrats seraient un peu spécifiques, sur lesquels on tiendrait compte de l'impact également sociétal pour un certain nombre de doctorants. Là encore, ce sont des choses à caler, mais cela fait quand même des contrats supplémentaires qui nous paraissent également importants à afficher — la recherche, une fois de plus.

Nous pourrions également faire émerger un Graduate Program supplémentaire. Il y aura donc encore des appels à projets; ce sera également parmi les choses qui peuvent émerger. Et là encore, bien asseoir les Graduate Program avec les allocations doctorales qui étaient portées par Érasme, nous en avons un peu parlé, mais c'est cadré également.

En tous cas, nous souhaitons fortement mettre du financement sur la recherche, une formation bien sûr sur le thème des réussites, cher à Érasme, et puis également faire émerger l'idée de pérenniser un certain nombre de dispositifs qui marchent. Je pense par exemple au Festival d'histoire populaire; alors évidemment il faudra arbitrer ensemble, mais ces objets mériteraient qu'on les affiche — enfin certains. Je suis là parce que j'ai reçu une charmante invitation récemment, mais nous pourrions porter ces objets et mettre des enveloppes fléchées en plus de l'appel à projets classique que nous portons.

Voilà quelques éléments, je dirais, positifs qui nous attendent à la rentrée. C'est une période financière qui est peut-être plus délicate. Mais ce n'est pas si dramatique.

Enfin, vous connaissez mon optimisme légendaire. Un plan de retour à l'équilibre est maintenant bien calé grâce notamment à l'équipe politique actuelle. Nous le présenterons dans ses grandes lignes en Conseil d'administration. Nous pourrons vous le présenter lorsqu'il sera un petit peu plus avancé. Là, ce sont des tours de piste. Nous le présenterons également en CSA. Nous souhaitons communiquer le plus largement possible en transparence sur ce PREF.

Dans les éléments de retour à l'équilibre, nous avons une trajectoire quand même assez correcte et qui nous permet sûrement de redessiner un peu d'optimisme. Ce qui n'empêchera pas quand même qu'on aille dire à la DGSIP que la subvention pour charge de services publics n'est pas à la hauteur. Nous avons trois millions, certes ; nous souhaiterions au moins avoir trois millions supplémentaires. Nous irons donc exprimer que les universités ne sont pas toutes dotées de la même manière. Vous avez probablement vu pas mal de dépêches sur ce sujet. Il est sûr que prendre 10 000 étudiants avec une subvention qui décroche ne nous aide pas. Enfin, je pense que nous pourrons être entendus par nos tutelles.

Voilà ce que je voulais vous donner en point d'information. Peut-être, je ne sais pas, Arnaud et Carole ?

M. THAUVRON — Sur Erasmus, sur la formation, de la même façon qu'il y a des appels à projets recherche, il y aura des appels à projets formation. Ces appels existaient historiquement et ont été supprimés au moment de PULSE puisqu'il y avait beaucoup d'argent dans PULSE et il suffisait d'aller voir les équipes de PULSE pour être financés. La nouveauté par rapport à ce qui se faisait avant est que nous serons sur du pluriannuel ; ce ne sera pas du one shot pour un an. Il y aura une enveloppe de départ — en l'état actuel de 600 000 € — et les composantes pourront financer des projets sur plusieurs années. Cela évitera donc de redéposer chaque année une demande et de s'inscrire un peu plus dans le temps long. Tout cela reste encore à cadrer, mais ce sont les grandes lignes : une enveloppe générale qui s'épuisera au fil du temps avec des appels sur des projets qui pourront être pluriannuels.

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ — Donc de bonnes nouvelles et nous aurons l'occasion de cadrer cela ensemble à la rentrée. Nous voulions vous présenter également le rapport d'autoévaluation pour le HCERES.

M. DUYCK — Une première question sur la fermeture de la COMUE. J'aurais bien aimé que nous puissions avoir un peu de contexte sur les éléments qui ont mené à une décision quand même importante, je pense, pour notre université, son inscription dans le paysage, dans son territoire, avec ses autres établissements. Et des questions un peu plus ciblées concernant la COMUE : que va devenir par exemple le projet Pépite

porté par la COMUE ou aussi l'habilitation à diriger les recherches, je crois portée par la COMUE. C'était une première question.

Et deux autres questions plus ciblées. J'aurais bien aimé avoir davantage d'informations sur le plan sur les réussites étudiantes, si c'est possible — peut-être que c'est trop tôt pour poser cette question. La troisième question porte sur les chaires. Qu'entendez par les chaires qui seront déployées au moment d'Érasme? S'agit-il vraiment de chaires comme les chaires de professeurs avec des enseignements et recherches associés sur ce modèle? Voilà mes trois questions.

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ— Alors pour la COMUE, c'est dans la suite des annonces de la ministre, qui remonte à plusieurs mois : considérer que les COMUE devaient disparaître, sauf si elles avaient un objectif d'inclusion, notamment d'université. Donc on n'en fait pas partie. Aujourd'hui la COMUE porte essentiellement la formation doctorale et l'HDR, ce qui est important. L'HDR reviendra aux établissements, comme la formation doctorale. Pour la partie ensuite de la Pépité, ce sont des objets portés par l'établissement, il faut juste une personnalité juridique. Pour le PUI également. Tous ces objets sont en train d'être discutés.

Ensuite c'est une volonté affichée de l'État ; ils n'ont même pas discuté plus de trente secondes. C'était une convocation. Vous fermez ça avant la fin de l'année, on ne veut pas entendre parler de la COMUE ensuite. Cela nous met une sorte de pression sur le plan de l'organisation. Nous avons déjà eu des réunions. Sur la coordination territoriale, je dirais que la page est encore peu blanche.

Ce que l'on souhaite garder, ce sont évidemment des relations privilégiées avec UGE, notamment la formation doctorale. Nous pouvons le faire de manière conventionnelle et vous détailler les choses plus exactement lorsque nous aurons nous-mêmes avancé. Il y a quand même une grosse partie administrative ; la DGFIP nous accompagne. Pour l'HDR, je ne te cache pas que derrière tout cela, Bercy n'est pas pour rien dans une accélération des choses. Tous les objets qui ne leur paraissent pas extrêmement évidents dans le paysage de l'ESR... Cela étant, ce n'est pas une fermeture, ce serait une dissolution, mais cette dissolution passera par décret du Premier ministre en fin d'année, j'imagine. Ensuite, pour nous, comme on dirait trivialement, l'enjeu est de garder l'argent. Quatre millions de fonds de roulement, il ne faut surtout rien perdre.

Ce sont beaucoup d'objets d'investissement recherche, ce qui par les temps qui courent pour nous n'est quand même pas trivial. Pour le reste, je dirais, dès l'instant, où l'on aura décidé comment faire tourner une formation doctorale, elle sera tournée de façon conventionnelle. Il s'agit aussi de donner des signaux forts au personnel afin

de le garder. Je crois que nous fonctionnerons à l'identique pour la formation doctorale, même si ce sera en convention. Et puis pour les objets Pépite, ce sera probablement porté par l'UPEC.

Il y a un bâtiment qui appartient à la COMUE, un bâtiment «Bienvenue» et comme chaque fois qu'il y a un héritage, il va falloir se partager les bijoux de famille, comme on dit. C'est quelque chose qui va être mis sur la table. C'est globalement le bâtiment de l'EUP, et cela posera la question de savoir comment on voit les choses.

À ce stade de l'histoire, des groupes de travail sont mis en place, beaucoup à travers les vice-présidences, parce qu'il y a des objets évidemment spécifiques (la formation, la recherche, les relations avec les laboratoires, surtout la formation doctorale à asseoir). Il faudra définir l'avenir du fonds de roulement à travers des objets d'investissement.

Concernant les chaires, il s'agit de chaires environnées, c'est-à-dire qu'on imagine plutôt quelqu'un de la maison qui serait porteur d'une chaire et serait adoubé par la communauté. La personne porterait une chaire sur des objets qui nous paraissent intéressants, qui ont donné un certain nombre de résultats. Ce pourrait être quelque chose de l'ordre de l'affichage. Cela veut dire qu'il y a des allocations doctorales, des postdocs aussi. La chaire porte surtout du fonctionnement, donc des colloques, des séminaires d'hiver ou d'été, des choses comme cela, et derrière, évidemment, de la recherche autour d'un objet spécifique. C'est l'idée de la chaire. Ce peut aussi être un prof invité ; on fera des propositions, on verra. Nous avons quelques idées de chaires, puisque dans le cadre de la Fondation, il y en a. Une chaire est en train de se créer autour de l'économie circulaire avec le LISU. Il y a une chaire aussi autour de travail, avec Rémi BOURGUIGNON. Nous avons donc quelques idées de chaires. Et pour les étudiants? Je passe la parole.

M.THAUVRON — Oui, très rapidement, c'est ce que l'on a dit sur l'appel à projets pédagogiques, c'est la même chose, mais les anciens appels à projets étaient très orientés innovation pédagogique, là on est plus large, on est sur les réussites étudiantes. Donc il ne s'agit pas nécessairement de s'inscrire dans des marges d'innovation. Sur le bâtiment Bienvenue, la COMUE ne possède qu'une petite partie du bâtiment ; l'héritage n'est pas si gros que cela.

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ— Deux étages quand même. Je suis sûr qu'il y aura beaucoup de discussions. Je pense que sur tout le reste, on va s'entendre, mais sur le bâtiment, il va y avoir des discussions. On verra. De toute façon, nous vous tiendrons au courant. Pour le moment, ce n'est que le début. Il y a des réunions à la DGFI, à la DGS aussi. On a demandé également qu'il y ait une personne un peu neutre

qui puisse nous aider sur ces objets. Bernard DIZAMBOURG, qui a mission à France Universités d'accompagner tout ça, est d'accord pour nous éclairer sur ces objets. Ce sont des dossiers qu'il connaît bien. J'ai répondu à toutes tes questions?

M. NAILI — Merci pour ta présentation. J'avais une question. On voit bien la répercussion que cela peut avoir concernant l'école doctorale et le HDR, du point de vue de l'UPEC. Quel va être à ton avis l'impact vis-à-vis des laboratoires communs qui ont été mis en place un peu dans le lancement de la ComUE notamment?

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ — En fait, il n'y aura aucun impact. La réponse est claire : la COMUE n'a pas de laboratoire; c'est une enveloppe aujourd'hui qui porte essentiellement les formations doctorales. Il n'y a pas d'interaction, tout le reste est conventionnel. Merci de ta question. En pratique, il n'y aura aucun impact.

M. NAILI — Il y a quand même des choses plus ou moins connexes, du fait par exemple que nous avons des docteurs en commun.

Le président, Monsieur DUBOIS-RANDÉ — Oui, mais tout ça, on va le garder. Il n'y aura pas d'impact sur ces approches, sur le doctorat en commun. De toute façon, les inscriptions sont sur les établissements, après, tu fais ce que tu veux. Mais tout ça, on va le garder. On donnera une enveloppe. C'est pour cela qu'il faut une coordination territoriale. On a aussi des objets comme le UP qui sont partagés, il y a l'IAE bien sûr, la politique documentaire, il y a un certain nombre d'objets qu'il faut aussi concrétiser, un peu sous forme d'une coordination territoriale. La coordination territoriale est assez claire puisqu'un grand établissement en lui-même est une coordination territoriale.

Pour nous, la question est aussi de savoir comment se projette l'UPEC dans les cinq prochaines années et en particulier quelle est sa réflexion. On a pas mal d'objets, on a vu les campus des métiers qui créent maintenant un certain nombre de liaisons. On a quand même beaucoup d'objets qui maintenant créent vraiment une marque UPEC. Ensuite comment on se projette en relation partenariale, est l'une des questions. C'est pour cela que l'impact de la ligne 15 n'est quand même pas trivial; c'est quelque chose qui va nous mettre à proximité, à 15 minutes de pas mal d'endroits. Donc je pense qu'il faut aussi penser la coordination territoriale avec une approche académique, c'est-à-dire savoir quel va être l'impact sur nos flux étudiants, sur l'ensemble des mobilités. Donc c'est intéressant de travailler autour de cet objet avec un certain nombre de personnes dans un groupe de travail autour de cela. Pour le moment, nous n'avons rien défini du tout. Nous sommes simplement sur cette réflexion. Mais il faut l'avoir d'ici la fin de l'année. On n'a le temps d'en discuter. Je pense beaucoup à une réflexion entre collègues qu'on pourrait choisir dans les

différentes composantes, qui portent un petit peu cette connaissance. Il serait intéressant de réfléchir à ça. En tout cas, ce sera notre feuille de route pour la rentrée. Merci.

1.2. Présentation du rapport d'autoévaluation pour le Haut conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (HCERES)

Le Président (M. DUBOIS-RANDÉ) — Alors je peux vous proposer l'HCERES. Philippe THIARD devait être avec nous, mais comme en principe c'était l'après-midi... Mais on a le diaporama, vous avez le document. Il reste encore les coquilles. Simplement pour donner un élément général, c'est un document de travail. Ce qui va compter ce sont les visites, etc.

Il s'agit d'un rapport avec des pièces, des annexes, c'est assez fourni et structuré, avec des référentiels, etc. Donc tout cela est aujourd'hui sur les rails depuis quasiment plus d'un an. C'est un document d'auto-évaluation porté à la fois par les vice-présidences, mais également par beaucoup de services. Je voulais remercier l'ensemble des acteurs ayant travaillé à ce document complet qui donne un panorama, un regard sur ce que nous avons pu faire. Là encore c'est un jeu collectif, car nous avons tous travaillé et je trouve que nous avons tous bien travaillé.

Pour la méthode, j'aurais préféré que Philippe vous en parle directement, mais elle n'a rien d'extraordinaire : on compile un certain nombre d'objets, on crée beaucoup de contenus. Il faut préciser les choses, les prouver. Nous avons choisi le principe pour chaque chapitre de proposer les côtés forts, les faiblesses, etc. pour pouvoir intégrer finalement des recommandations.

C'est un document de travail pour le HCERES qui permet de se caler par rapport à un calendrier. Nous présentons et faisons voter ce document le 7 juin en Conseil d'administration. Il sera déposé le 14 juin. Après, on passe sous les fourches caudines des calendriers, puisque tout cela est reporté en mars 2025 pour la visite du comité d'évaluation. Dans le même temps, les laboratoires sont évalués de façon également différente.

Je trouve le bilan, là encore, très positif. Souvenons-nous où en était l'UPEC il y a quelques années, il y avait quand même beaucoup d'alertes. Nous avons quand même réussi à développer énormément de choses, de recherches, de stabilité sur beaucoup de points. Nous sommes quand même une très grosse université qui pèse dans le territoire francilien. Je pense qu'il y a nécessité d'afficher cette marque, cette identité encore plus, mais elle est assez claire pour les tutelles maintenant et elle n'est pas en devenir ; elle est aujourd'hui objectivée par un certain nombre de points précis.

Par ailleurs, il y a beaucoup de succès. Alors on peut toujours se désoler des appels d'offres successifs qui épuisent les troupes. On a vu les derniers avec des calendriers tellement serrés que c'est parfois un peu vertigineux. C'est une critique, je pense, que toutes les universités font à l'État. Nous avons quand même réussi pas mal de choses, qu'il s'agisse d'Érasme, de CMQ, de l'Alliance européenne, d'EUR, etc. Et puis une politique que nous avons développée beaucoup autour de la recherche, des Graduate Program. Nous avons vraiment avancé sur l'identité UPEC et sur des valeurs que nous gardons.

Alors l'engagement n'est pas simplement une marque, c'est une université portant les transformations sociales et environnementales — c'était l'idée — mais qui de façon pluridisciplinaire et transdisciplinaire permet de peser sur de grandes questions sociétales. Par ailleurs, nous avons avancé quand même sur des DRS, sur les « Sciences Avec et Pour la Société » et « Sciences ouvertes ». Tous ces éléments ont été fortement déployés avec beaucoup de choses portées sur la recherche, la formation. Vous verrez que certaines choses également vont se développer encore plus dans les prochaines années.

Dans les principaux enseignements, la position est confortée sur le plan francilien. Je pense qu'il nous manque aujourd'hui une identité territoriale plus forte. La ComUE avait son intérêt, mais elle floutait quand même d'une certaine manière ce que veut devenir l'UPEC dans les prochaines années. Il est bien que nous posions cette question et que nous affirmions ce qui permettra probablement de renforcer l'identité de notre université.

Pour les éléments d'enseignement assez généraux, je pense qu'on a vraiment plutôt coché les cases : l'accompagnement étudiant, de nouvelles formations, un CFA, l'apprentissage, la formation continue, des dispositifs pour le DDRS qui commencent à se déployer. Il y a un séminaire d'ailleurs prochainement. Le renforcement dans l'espace européen est assez clair avec l'Alliance aujourd'hui, mais l'international en général est plus clair que cela ne l'a été. Même si de temps en temps nous ne sommes pas d'accord — et c'est normal qu'on ne soit pas toujours d'accord — je pense quand même que nous avançons ensemble pour notre université et c'est un point fort.

Je vais laisser ensuite la parole au VP, en particulier partie recherche, formation. Je passe la parole à Carole, peut-être.

Mme HENIQUE-GRECIET — Merci. Nous vous présentons la partie recherche. Tous les remerciements vont d'abord à la vice-présidence précédente qui a rédigé tout le dossier HCERES et à la DRV également ayant participé à cette rédaction.

Il s'agit de la mise en œuvre de la loi programmation de la recherche avec de nombreux objectifs qui étaient de donner des moyens inédits pour la recherche, avec des carrières plus attractives, de mieux organiser la recherche et de mieux la diffuser. Nous sommes donc dans cette mise en œuvre.

Les enjeux de la mise en œuvre de cette LPR étaient :

- Mieux rendre l'attractivité des labos UPEC en favorisant la pluridisciplinarité. C'était important. Cela a été bien développé dans les réalisations et il faut encore le soutenir ;
- Libérer du temps et des moyens pour les chercheurs ;
- Valoriser les résultats de la recherche dans les classements ;
- Développer les relations avec l'industrie et les acteurs socio-économiques, donc un peu modifier nos partenariats ;
- Diffuser le savoir en n'omettant pas l'impact social, sociétal et européen — on voit avec Aurora, ce sont des choses très bien faites jusqu'à maintenant ;
- Améliorer le pilotage et la gestion des contrats, avec toute une réorganisation de la DRV ;
- Les interactions avec nos ONR ;
- Rendre un peu plus d'autonomie aux laboratoires.

Ces enjeux ont été poursuivis avec différentes réalisations. Cinq grands axes stratégiques ont été mis en place sur ce contrat en répondant aux grands enjeux sociétaux et environnementaux de la société actuelle. Ces axes sont adossés avec des EUR, des Graduate Programs et de grands projets structurants.

Donc il n'y a pas tous les Graduate Programs, juste ceux reliés à ces différents axes. Ils ont permis de structurer la recherche et la formation. C'est toujours un peu difficile de mettre la recherche dans une case, la formation dans l'autre, puisque bien évidemment c'est toujours un jeu perpétuel de se nourrir entre la recherche et la formation.

Les recherches de qualité dans l'UPEC ont été confirmées par une hausse des publications sur la période d'évaluation. Le Président en a parlé tout à l'heure : la place revendiquée de l'UPEC dans les classements. Au niveau du top 1 000 du classement de Shanghai, l'UPEC a fait son entrée en 2020. De très bons taux de citations et une reconnaissance également par discipline. C'est important, puisque maintenant, treize disciplines sont reconnues dans le classement de Shanghai. Dans ces recherches de qualité, c'est également le fait d'avoir une forte activité contractuelle, que ce soient des contrats avec les collectivités ou des grands contrats, par exemple de l'ANR, des PIA, etc. De nouveaux équipements sont arrivés par des

réponses à des appels à projets, permettant également de structurer la recherche au niveau du site.

Les autres réalisations sont la diffusion des savoirs et l'impact que nos recherches à l'UPEC ont sur la société dans l'espace européen. Un gros travail a été fait, en particulier par l'assesseure Laure GARRIGUE-ANTAR sur la science ouverte, avec en 2022 la signature de la charte science ouverte UPEC. Et puis la signature de l'accord COARA, qu'il faudra remarquer, signé en 2023 et permettant de plus en plus de pouvoir afficher cette science ouverte. ALUPEC a été également mis en place, faisant suite au ALUPEM-UPEC.

Et puis, l'obtention du label SAPS «Science avec et pour la société». Ce label est très important pour l'université et a été obtenu. C'est une marque importante pour démontrer l'impact que nos recherches ont sur la société. Pour l'impact européen, c'est évidemment le fait d'être maintenant membre associé de l'Alliance européenne Aurora. Et puis, il ne faut pas oublier aussi ce grand projet Érasme, qui va nous permettre de structurer un observatoire de l'impact de la recherche. Nous n'avons pas seulement besoin d'être quantitatifs sur l'impact de notre recherche (les publications, les classements, la hausse des publications, des taux de citations), mais il est également important d'avoir une autre approche de la mesure de l'impact de nos recherches et c'est ce qui fera l'objet de cet observatoire.

Dans les autres réalisations, nous avons aussi beaucoup mis l'accent sur la valorisation de la recherche et l'innovation. C'est aussi une partie qui a été développée dans le dernier contrat, avec une stratégie en matière de valorisation et d'innovation assez récente, mais qui a permis de structurer un pôle UPEC Transfert Innovation à la DRV. Il accompagne donc de mieux en mieux ces projets d'innovation et nous voulons justement le développer encore plus. Il rentre dans le cadre du PUI, porté actuellement par la COMUE, avec notre établissement comme membre. Il s'agit de pouvoir davantage identifier toutes les recherches pouvant être innovantes et valorisées sur notre université. Et puis le projet Innovalo également au sein de l'université.

La politique de soutien : la recherche a été améliorée avec une politique budgétaire soutenue, adaptée aux spécificités disciplinaires des unités de recherche. Donc en fonction de la discipline, il y a quand même une amélioration et en particulier je pense au SHS. Le nombre de recrutements a augmenté jusqu'en 2022, puisqu'après il y a eu cette période de gel d'emploi, mais qui a quand même permis jusque-là de pouvoir recruter plus de personnel. Et puis la libération du temps recherche des enseignants-chercheurs, la refonte en cours du RNA recherche avec un groupe de travail qui a fait des propositions qui seront suivies ensuite de quelque chose qui sera mis en place. La DRV est restructurée et bien évidemment sera consolidée pour que l'on puisse

accompagner au mieux tous les différents projets émanant de l'université. Et donc comme je le disais, la recherche se nourrit de la formation, donc je passe la parole à Arnaud.

M. THAUVRON — Merci. Le document avait déjà été présenté, en tout cas, sur la partie formation. Le contexte : une très forte augmentation des étudiants en premier cycle à l'UPEC. On le voit depuis 2018, on a augmenté de 16 % le nombre d'étudiants en premier cycle. À l'échelle de l'Île-de-France, c'est 0 % et à l'échelle nationale, on a une légère baisse de 1 %. Donc on voit que sur la région, l'UPEC a absorbé les flux de nouveaux lycéens.

Un autre point très important a été fortement impactant pour l'UPEC : la fin de la sectorisation sur Parcoursup en 2020. Jusqu'en 2020, les bacheliers étaient affectés dans les établissements en fonction de leur académie (Paris, Créteil et Versailles) avec des quotas pour les hors académie. Or, en 2020, cette sectorisation en trois académies a sauté. Les lycéens de toute l'Île-de-France peuvent postuler où ils veulent, il n'y a plus de quotas. Cela a eu un effet très significatif sur toutes les universités extra-muros, c'est-à-dire que les meilleurs bacheliers se sont déportés sur les universités intra-muros, sachant qu'elles sont déficitaires en nombre d'étudiants locaux : il y a beaucoup plus de places à Paris intra-muros que de lycéens, et à l'inverse pour les universités de banlieue. Nous avons donc eu un effet très massif qui ne concerne pas que l'UPEC, mais toutes les universités hors de Paris.

Sur la période, il y a aussi le plan IUT qui ne concernait que l'Île-de-France, et le ministère, pour absorber les nouveaux étudiants, a fait un appel pour que les universités ouvrent de nouveaux départements d'IUT, sachant que toutes les universités n'en possédaient pas un. Le nombre d'universités qui pouvaient postuler était assez limité. Nous avons eu la réforme des études de santé qui a d'abord concerné le premier cycle et puis après le deuxième cycle. La réforme du BUT a ajouté une année d'études par rapport au DUT, avec un principe de base qui était celui d'un moyen constant qui est assez classique même si la semaine dernière nous avons reçu une bonne nouvelle : le ministère a décidé, après une année d'existence des troisièmes années, de renforcer les moyens de certaines universités et au niveau de l'UPEC, c'est plus 900 000 € pour ce déploiement de la troisième année de DUT. Dans le contexte actuel, ce n'est pas négligeable. Toujours sur la période, il y a eu l'universitarisation des formations paramédicales. On verra que dans notre cas, cela a été très impactant.

Cela étant, il y a aussi des contraintes très clairement identifiées dès le départ : le manque des moyens, indépendant de la situation actuelle, c'est-à-dire que quand bien même on ne serait pas en situation de PREF, on a un financement qui est

inférieur. Nous avons des moyens RH limités et des mètres carrés très largement insuffisants, en deçà de la moyenne nationale, ce qui en l'état actuel nous pose des problèmes. Cela va poser d'énormes problèmes dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, puisque le ministère va demander aux universités d'ouvrir des licences pour être professeur des écoles, mais compte tenu des volumes, des besoins en licence... notamment en licence 1, ils sont considérables, et nous n'avons pas les mètres carrés, ni même les amphes pour accueillir ces étudiants. Nous avons aussi un gros problème au niveau de la formation continue avec une chaîne de recouvrement et de facturation très déficiente. Parfois on envoie les factures avec deux ans de retard. Là aussi, il y a tout un travail en cours de remise à niveau des circuits. Nous avons une faiblesse des outils de pilotage de notre offre de formation avec une qualité des données insatisfaisante, donc il y a tout un chantier en cours pour mettre en qualité ces données.

Nous avons besoin de mieux réguler les flux étudiants, notamment à l'entrée en L1. Nous avons été débordés par le flot des étudiants et perdu hélas le NCU+. C'est d'autant plus dommage que le départ a été difficile, et là, nous étions dans une bonne phase de reprise avec de nouvelles composantes qui s'inscrivaient fortement dans ce NCU. Je pense à LSH et la faculté de droit qui avaient montré leur intérêt, qui sont deux facultés avec des volumes étudiants très significatifs. Cela aurait été vraiment utile que l'on conserve PULSE. Et puis un déséquilibre dans la répartition de nos étudiants puisqu'on a quasiment trois quarts de nos étudiants qui sont au niveau licence, 24 % en master et 2 % en doctorat. L'objectif est de rééquilibrer ces flux.

Les enjeux qui avaient été indiqués dans le projet d'établissement étaient évidemment de faire réussir le plus grand nombre. Alors je dis évidemment, mais ce n'est pas si évident parce qu'il y a une particularité de l'UPEC qui nous caractérise de façon très distinctive par rapport aux autres établissements : nous avons un peu plus de boursiers que les autres universités. L'écart n'est pas significatif. La différence fondamentale est sur les boursiers des échelons 5, 6 et 7, c'est-à-dire les étudiants qui sont dans la plus grande précarité. Au niveau national, dans les universités, ces boursiers représentent 13 % de l'ensemble des boursiers. À l'UPEC, c'est 44 %. C'est-à-dire 44 % de nos boursiers sont des échelons 5, 6 et 7, ce qui montre l'importance de notre engagement dans la formation de ces étudiants, dans l'importance de les faire réussir et des difficultés évidemment qui découlent de cette situation sociale. L'objectif et les enjeux étaient aussi d'augmenter l'offre de formation notamment au niveau Master pour rééquilibrer les flux et développer l'international. C'est très lié à la professionnalisation des formations, de monter la FTLV et l'alternance; nous verrons que nous avons vraiment bien réussi dans ce domaine. Et puis préparer ceux

qui le souhaitent à la recherche en les formant à et par la recherche, et là il y a encore du travail.

Dans les réalisations, l'UPEC a été volontaire pour répondre à la création de nouveaux départements. Nous en avons créé cinq nouveaux : deux à Créteil-Vitry avec un département GEA et un département informatique, les deux sur le campus de Vitry, et trois sur l'IUT de Sénard-Fontainebleau : MMI, Métiers du multimédia et de l'Internet, Génie biologique et Génie civil, ce qui représente sur les trois années environ 1 000 étudiants dont environ 400 en apprentissage. Nous avons créé un IEP à Fontainebleau qui fonctionne très bien ; on l'a vu encore cette année avec la campagne Parcoursup, il y a beaucoup de candidats. Nous avons ouvert trois licences PPPE, Parcours de professionnalisation professeur des écoles, en sciences politiques, en AUI et en sciences de l'éducation, parcours qui ouvre pour la dernière année cette année. C'est un vrai souci puisque ce sont des parcours au sein de licences disciplinaires, donc l'étudiant qui s'inscrit en sciences politiques a vocation à la fin des trois années à avoir une licence en sciences politiques ; et nous avons appris la semaine dernière que ces étudiants, dès l'année prochaine, devront basculer dans la licence professorat des écoles, alors qu'on leur a vendu qu'à la fin ils auront une licence de sciences politiques, de sciences de l'éducation ou d'AEI, ce qui me semble être assez malhonnête de la part du ministère. Cela va donc être un sujet puisque ce n'est pas ce qu'on leur a inscrit sur Parcoursup. Nous avons créé aussi sept Graduate Programs qui se décomposent en onze parcours.

Un petit point a été oublié sur ce slide, et c'est entièrement ma faute. Je vous ai parlé de l'universitarisation du paramédical. Dans le cas de l'UPEC, nous avons réuni dix IFSI, Instituts de formation en soins infirmiers, ce qui représente 3 000 étudiants. L'UPEC assure 50 % des enseignements, ce qui fait à peu près 800 heures de cours qui sont apportées par la faculté de santé qui a fait un énorme travail d'ingénierie pédagogique puisque ces dix IFSI sont répartis sur tout le territoire. Il n'était donc pas possible de recevoir ces étudiants dans nos locaux.

Toujours dans les réalisations, nous avons ouvert onze LAS, Licences accès santé et une LSPS représentant environ 1 300 – 1 400 places en L1, ce qui fonctionne plutôt bien, même si dans certains cas on se rend compte que le public n'est pas toujours là. Nous attendons le rapport de la Cour des comptes pour revoir entièrement cette organisation. Mais cela a permis de faire entrer dans les études de médecine des étudiants qui avaient un parcours assez différent, qui venaient de droit, d'économie-gestion, de philosophie, de sciences et de LLSH. Sur cet aspect, c'est plutôt une réussite. Ce qui est dommage, c'est que nous n'avons toujours pas rencontré le public.

Nous avons créé un CFA interne qui fonctionne très bien et une DIFRO à la place de notre ancien CEP qui lui ne gérait que la formation continue. Donc aujourd'hui, nous avons une structure qui gère FA et FC au sein de l'UPEC. On est arrivé pour la première année cette année à réduire nos capacités d'accueil de 380 places, 150 en droit et 230 en LLSH. Ces réductions sont en contrepartie des ouvertures ou des réorganisations. Trois parcours communication se sont créés pour rendre plus attractives les licences Lettres, Espagnol et Anglais par des transferts de place et la filière Allemand s'est aussi profondément restructurée en mettant en avant les questions d'interculturalité. L'idée était de rendre plus attractives nos formations en L1. Nous avons aussi développé l'alternance sur la période, augmenté de 1 300 le nombre d'apprentis, ce qui est particulièrement significatif pour nous.

Sur la vie étudiante, Anne DE RUGY s'excuse de ne pas pouvoir être là aujourd'hui. Nous avons, comme je vous l'ai dit, un contexte spécifique avec le post-Covid et la précarité étudiante dont je vous ai parlé, très importante à l'UPEC. Le contexte est aussi, comme on l'a vu, un nombre d'étudiants de plus en plus important. Un point très important et très complexe à gérer est le fait que nous soyons étalés sur dix-sept sites. Le sentiment d'appartenance à l'UPEC est plutôt moyen, avec parfois une forte appartenance à sa composante, mais beaucoup moins à l'UPEC. Quand même, un point positif est le partenariat avec le CROUS et les territoires, actif, positif et qui fonctionne très bien. Notre postulat de départ est de dire que pour réussir dans ses études, il faut être bien là où l'on fait ses études et c'est pourquoi nous attachons une telle importance à la vie étudiante.

Le contexte avec des contraintes là aussi identifiées est une difficulté à capter l'attention des étudiants, c'est-à-dire que nous avons des étudiants pour beaucoup qui viennent suivre les cours, et puis après qui partent, qui ne se sentent pas engagés dans l'université. Je dirais qu'il y a un manque de locaux sur tous les campus pénalisant la vie étudiante. Les étudiants sont très actifs pour monter des projets, mais la mise en œuvre est très complexe avec des temporalités différentes. Je vais vous donner un exemple dans le domaine du patrimoine : les étudiants voulaient une salle de répétition pour faire de la musique, mais cela suppose une autorisation, des locaux et de s'articuler avec la direction du patrimoine. C'est là où nous rencontrons parfois des difficultés.

Thomas vient d'arriver, il ne pourra qu'abonder dans ce sens-là : des retards très importants de versement des subventions FSIE pour les initiatives étudiantes. Il faut vraiment retravailler tout le circuit, le process ; c'est en cours pour que les étudiants, quand leur projet est validé en CFVU, n'attendent pas trois, six, voire neuf mois pour

recevoir les fonds. Et puis parfois aussi, il y a une discontinuité dans l'action étudiante puisque par nature les étudiants tournent.

Les enjeux pour l'UPEC sont :

- Faciliter l'expérience étudiante. Dans le cadre d'Érasme, la mise en place du CRBE, le centre du bien-être et de la réussite étudiante, avec tout un travail en cours sur les dispositifs de réussite pour améliorer cette réussite étudiante. L'enjeu est d'inciter à l'engagement et la citoyenneté des étudiants. Cela s'est fait cette année par la mise en place d'une charte pour reconnaître l'engagement des étudiants et depuis plusieurs années de la convention annuelle citoyenne et étudiante ;
- Favoriser l'animation de tous les campus. Nous avons de nombreux projets présentés en CEVEC et en FSIE financés, avec peut-être un problème de diffusion de l'information puisqu'on se rend compte que ce sont souvent les mêmes composantes ou les mêmes associations étudiantes qui en bénéficient. Il y a donc un travail de communication ;
- Participer à la démocratisation de l'accès à la culture et au sport. Nous avons un service Vie campus qui travaille beaucoup et qui va être renforcé pour en faire encore plus.

Dans les réalisations, nous avons la construction du schéma directeur de la vie étudiante qui est en cours. Une grande enquête qui a été menée en mars-avril. Cette enquête est en train d'être traitée, dépouillée pour construire ce schéma directeur et le présenter devant les instances, si possible avant la fermeture estivale. Nous avons une politique sociale très importante et réactive. Nous avons des réunions tous les quinze jours pour accompagner les étudiants en difficulté avec des versements, notamment d'aides d'urgence, des bons alimentaires à Carrefour, des questions de logement. Nous avons mis en place aussi une plateforme l'année dernière pour aider les étudiants à se loger où nous regroupons toutes les offres aussi bien en hébergement privé qu'en colocation et chez les personnes. Nous avons évidemment le service de santé de l'université qui est extrêmement actif. Nous avons mis en place une cellule sur les violences sexistes et sexuelles et une ligne d'écoute Stop violence.

Nous avons des partenariats très importants pour accéder au sport et à la culture, notamment avec les collectivités locales puisque nous ne disposons que de très peu d'infrastructures sportives et culturelles et donc nous travaillons avec nos différents partenaires du territoire pour permettre ces partenariats et faire toutes ces actions.

M.THAUVRON— Pour continuer sur les actions de type partenariat, nous sommes montés en charge. Nous avons déjà parlé des dispositifs de type CFA qui permettent

de créer cette approche concrète de liaison avec nos partenaires, mais nous sommes montés en charge notamment sur l'installation d'un service partenariat pour créer aujourd'hui les conditions d'accompagnement d'un certain nombre de dispositifs. L'objectif est bien d'être une université engagée, c'est-à-dire aussi engagée avec les acteurs du territoire, quels qu'ils soient. Tout particulièrement, un gros travail a été effectué avec les collectivités, les maires, etc., avec beaucoup d'actions. On cite l'IEP, beaucoup d'actions...

Le Président (M. DUBOIS-RANDÉ) —Le soutien à la recherche sera poursuivi. Je vous ai exprimé aujourd'hui qu'autour des RASM, nous pousserons plus également les éléments de soutien à la recherche, mais aussi à la formation, évidemment à l'innovation, avec ce regard d'impact social, sociétal de nos actions, ce qui fait également partie de l'engagement pris.

Ensuite, nous souhaitons contribuer à une société plus juste. Toutes nos actions sur le RSU sont extrêmement importantes pour l'avenir. Nous souhaitons aussi former au développement durable et concrètement l'accompagner, avec le label des DRS notamment, mais également d'autres actions.

Concernant le focus sur la vie étudiante, je dirais que nous ne faisons pas si mal, mais nous irons plus loin avec un parlement étudiant, l'*empowerment* des étudiants sur notre université. Mais l'élément immobilier est contraint. Il manque des tiers-lieux, des lieux d'accueil pour les étudiants. Nous connaissons des difficultés inhérentes notamment à la pression démographique.

Évidemment, ce n'est pas exhaustif, notre présence à l'international : le développement d'Aurora, mais nous réfléchissons aussi à un campus UPEC-Pondichéry, compte tenu des choses que l'on a. Ce seront des aspects que nous pourrons aborder sur un campus français, mais d'autres partenariats se sont clarifiés également ces dernières années.

Le pilotage de l'établissement avec les outils afférents et la robustesse, je crois que personne ne le discutera. Nous travaillons à la mise en place et l'accompagnement des grands chantiers immobiliers du CPER. Cela transforme beaucoup le paysage. Je pense que nous sommes quand même vraiment dans le cadre de la ligne 15 aussi pour beaucoup de ces objets. Mais ce n'est pas fini, il faut aussi penser nos priorités pour le CPAP suivant, et notamment penser aussi à la fac de sciences qui n'est pas à la hauteur, je pense, d'une ambition, en tout cas du niveau d'une université comme l'UPEC.

La réflexion sur la coordination territoriale s'effectue au sein d'un groupe de travail qui se mettra en place dans le cadre de la suite de la ComUE. Pour le moment, il n'a pas débuté, mais ce sera mis en perspective.

Le document n'est pas exhaustif. Simplement, en réflexion générale, nous avons quand même sérieusement travaillé. Il y a une transformation authentique de notre université. Elle pèse aujourd'hui dans le paysage, elle est reconnue. Je pense que nous sommes assez innovants sur beaucoup d'objets. Nous avons un positionnement tant en formation qu'en recherche, avec cet impact sociétal très fort. Je pense que l'identité se dégage.

Nous reviendrons également sur l'expression et les équilibres des grands pôles de notre université, qu'il s'agisse des sciences humaines ou des sciences dites dures. Je crois que les choses s'équilibrent bien, nous le verrons dans le cadre des appels à projets auxquels nous avons répondu. Beaucoup d'actions également sur le développement durable, sur tout ce qui est aujourd'hui posé par l'accompagnement des transformations écologiques qui pèsent pour les prochaines années.

Voilà un peu un panorama général. Si vous avez des questions sur ce dossier très complet, avec beaucoup d'annexes... Vous pourrez le parcourir. Nous le ferons voter. Nous l'avons mis sur le SharePoint du CA également la semaine dernière. C'est un rapport de travail qui sera utilisé par des rapporteurs. Il faut que ce soit précis. Avez-vous des questions?

S'il n'y a pas de questions, je vous propose de découvrir ce rapport et puis nous verrons pour la suite.

1.4 Approbation du procès-verbal de la séance en date du 25 mars 2024

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Concernant le procès-verbal du 25 mars 2024, je ne sais pas si vous avez des remarques ou questions. Y a-t-il des procurations, Fadoua?

Les procurations sont énoncées.

Merci. Y a-t-il des questions? Sinon je vous propose de passer au vote. Qui s'oppose? Procuration, qui s'oppose? Qui s'abstient? Procuration, qui s'abstient? Merci.

Le procès-verbal du 25 mars 2024 est adopté par le conseil académique à l'unanimité

Je passe la parole aux deux VPs.

2. FORMATION ET RECHERCHE

MME HENRIQUE-GRECIET — Dans la partie formation et recherche, nous allons écouter deux personnes pour la présentation d'un nouvel axe stratégique qui s'appellera Matériaux, qui sera effectivement présenté aujourd'hui, donc un sixième axe stratégique.

2.1 Axes stratégiques : création de l'axe stratégique Matériaux

Mme MONNIER — Bonjour à toutes et à tous. Nous commencerons par nous présenter brièvement. Je m'appelle Judith MONNIER. Je suis professeure au département Mesures physiques à l'IUT Créteil-Vitry et à l'Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, donc le laboratoire chimie et matériaux à Thiais. Je travaille essentiellement sur les matériaux pour l'énergie avec la partie mise en forme par frittage SPS et toute la partie stockage de l'hydrogène.

M. BOUDEN — Bonjour à tous, je m'appelle Abderrahim BOUDEN, je suis professeur au département chimie de l'IUT Créteil-Vitry. Pour la partie recherche, je suis au CERTES. Je travaille sur tout ce qui tourne autour des matériaux à efficacité énergétique dans le bâtiment.

Les enjeux de la recherche sur les matériaux sont nombreux, variés et sont au cœur des efforts visant à répondre aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Donc des défis technologiques, en améliorant ou en développant des matériaux plus performants, plus efficaces, mais aussi en ayant des matériaux sûrs dans différents domaines d'application, allant de la médecine, la chimie, l'automobile. Et en même temps, avoir des matériaux vertueux, durables, recyclables, avec une empreinte carbone réduite, en favorisant la transition vers une économie circulaire.

Un autre défi est d'avoir une approche interdisciplinaire, par un travail en collaboration avec différents experts, issus de différentes spécialités, afin de traiter ou d'aborder cette thématique des matériaux d'une manière plus globale.

Nous avons commencé au mois de novembre 2023 en mettant en place un formulaire envoyé aux différents directeurs de composantes, directeurs de laboratoires et responsable de plateformes et nous avons, dès le mois de janvier, analysé les retours. Mais il s'avère de manière claire, nette et précise que l'UPEC dispose d'un socle de recherche large et robuste, avec des compétences multiples qui tournent autour des matériaux au sens large.

De même, plusieurs formations, dont plusieurs spécialités, abordent cette thématique des matériaux. Et à l'heure actuelle, nous avons eu un retour d'une douzaine de

laboratoires de recherche intéressés, une demi-douzaine de composantes, mais aussi une demi-douzaine de plateformes technologiques souhaitant participer à cet axe Matériaux.

Notre objectif est de :

- Structurer cet axe pour faciliter les échanges afin de pérenniser les actions qui seront entreprises au sein de cet axe et en même temps fédérer les ressources et les expertises autour des matériaux et encourager la collaboration interdisciplinaire en utilisant à titre d'exemple les appels à projets. Judith va revenir tout à l'heure avec plus de détails sur cet aspect ;
- Consolider les interactions entre la formation et la recherche et accroître la visibilité de nos actions avec le développement de partenariats stratégiques de manière plus claire, plus nette et plus précise ;
- Dynamiser les forces avec l'ouverture à l'international : à titre d'exemple l'Europe et plus particulièrement l'Aurora où l'UPEC est membre permanente, mais aussi en s'appuyant sur les connexions existant déjà entre les structures, mais aussi entre les laboratoires et d'autres continents, et non pas d'autres pays, parce que c'est plus vaste, l'Asie, l'Afrique, les Amériques. Mais d'un point de vue, on va dire, plus local, plus régional, développer des partenariats sur le territoire, comme par exemple l'Université Gustave Eiffel, l'Alliance Cachan, et encore plus proche, au sein de l'UPEC, développer des interactions avec les autres axes qui existent.

Nous avons déjà identifié pas mal de sujets communs autour de l'environnement, la santé, la biologie avec l'axe SSE, mais aussi tout ce qui est lié à la partie numérique, base de données, modélisation avec l'axe NSP. Il y a aussi des paramètres et des points communs que nous avons identifiés avec les autres axes, à savoir matériaux à travers l'histoire, matérialité, création, pouvant aussi être développés avec les trois autres axes. Je passe la parole à ma collègue.

Mme MONNIER — Voici maintenant la manière dont nous visualisons l'organisation de l'axe et les actions à mener. Nous projetons un comité d'animation que je vous présenterai juste après, qui contiendrait une quinzaine de membres et que nous coordonnerions, Abderrahim et moi-même, avec des actions sur quatre volets.

Le premier concerne l'animation — puisque ce sera la première des choses que nous souhaitons faire — avec la mise en place d'ateliers, de séminaires et d'écoles d'été autour de la thématique des matériaux.

Les deux volets suivants concernent l'incitation à répondre aux appels à projets. Tout d'abord, les appels à projets UPEC, BQER, BQRI et les invitations d'enseignants-

chercheurs notamment, mais également au sein d'Aurora, inciter à répondre aux appels à projets, des projets collaboratifs et des détachements de jeunes chercheurs. Nous voyons ces incitations comme un tremplin pour aller vers des projets de plus grande envergure au niveau national (ANR et EUR) et idéalement au niveau européen, avec toute la palette des projets existant aujourd'hui (Horizon Europe, URC, Marie Curie, etc.).

Enfin, nous voyons de manière assez pertinente dans cet axe Matériaux un quatrième volet sur les partenariats et la valorisation. Nous envisageons les partenariats à trois échelles : en territoire national et international, mais également en lien entre le public et le privé. Nous pensons que cet axe a vraiment une potentialité très particulière sur le côté innovation et valorisation avec des brevets de la prématuration, voire de la maturation.

Du comité d'animation émergeront des groupes de travail qui pourront soit porter sur une thématique scientifique particulière, une journée thématique dédiée à un sujet par exemple, soit sur le versant international pour mener des actions communes, des signatures de conventions, des points spécifiques, etc. Et également, nous envisageons des groupes de travail sur le volet innovation quand nous constaterons une convergence des forces sur ce point.

Voici un transparent vous présentant une proposition de comité d'animation. Il nous semblait important d'avoir un comité pluridisciplinaire, pluri-composantes et ouvert sur les partenariats régionaux et internationaux. Nous avons mis en couleur les thématiques portées dans l'axe Matériaux. Abderrahim et moi-même sommes plutôt côté matériaux pour l'énergie et pour Abderrahim également matériaux naturels. Nous voulons vraiment que le maximum de thématiques des matériaux soit porté. Donc vous voyez apparaître les matériaux polymères, les matériaux biologiques, les matériaux pour la santé, la biomécanique, ainsi que les matériaux du patrimoine et une ouverture aux SHS. Nous avons également sollicité un ingénieur pour intégrer le comité afin d'avoir une pluralité des points de vue. Comme nous voudrions avoir l'intégralité du cycle de vie des matériaux, nous avons sollicité le Lab'URBA qui a répondu positivement. Et vous voyez, à la fin en bleu, le côté modélisation, extrêmement important, y compris dans les matériaux, qui nous permet d'avoir un ancrage local et également international. Au niveau européen, nous souhaitons nous ancrer dans l'Alliance Cachan avec deux membres d'Aurora, un de l'UPEC, un enseignant-chercheur de République tchèque (d'une université avec un pôle matériaux extrêmement développé) et également un membre pour l'ouverture vers les territoires.

Nous arrivons à la fin de la présentation avec un planning prévisionnel. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de vous faire cette présentation en attente du vote de votre part et si ce dernier se révèle positif, nous envisageons à l'été une première réunion du comité d'innovation afin d'identifier les premiers groupes de travail et surtout l'organisation et la mise en œuvre d'un séminaire de lancement de l'axe qui se tiendrait ici à la date du 26 septembre, avec à l'automne, les premières réunions des groupes de travail qui seront identifiés par le comité d'animation et/ou pendant le séminaire de lancement. Nous vous remercions pour votre attention et attendons vos questions.

MME HENIQUE-GRECIET — Merci beaucoup, Judith. Merci, Abderrahim, pour cette présentation. Y a-t-il des questions sur cette proposition d'axe Matériaux?

M.ZIDI — Au comité de pilotage, je ne sais pas s'ils sont impliqués au niveau du GP, mais c'était simplement pour que ce soit un peu plus inclusif et qu'il y ait des cohérences aussi avec ce Graduate Program.

Mme MONNIER — Oui, c'est une excellente remarque. Je connais très bien ce Graduate Program MMER parce que j'y enseigne et suis responsable d'une unité d'enseignement. Je connais aussi très bien le responsable du Graduate Program côté ICMPE, Davy-Louis VERSACE. Il y a un autre responsable du côté IRG qui est Alvin PANJETA. Je suis en lien avec eux ; nous avons des réunions régulières de coordination avec les responsables. Je leur ai déjà présenté l'idée de cet axe stratégique qu'ils trouvent très intéressante, car elle permettra d'appuyer encore plus le Graduate Program et des demandes de supports, de bourses, etc. C'était un premier retour très positif et il me semble tout à fait logique qu'ils soient inclus dans l'axe Matériaux.

MME HENIQUE-GRECIET—D'autres questions, d'autres interventions?

M. NAILI. — Plusieurs collègues ont été investis, en particulier à l'ICMPE, dans le LabEx MMCD. Le MMCD est orienté vers la construction, mais il y a quand même matériaux dans le sigle. Un travail important a été effectué ces dix dernières années de LabEx : des collaborations se sont mises en place, en particulier entre l'ICMPE et MSME. Comment ces collègues vont-ils apparaître dans cet axe et comment les travaux qui ont été effectués pourront-ils avoir éventuellement une continuité ou un impact sur ce qui se fera dans le cadre de cet axe?

Mme MONNIER — Vous avez tout à fait raison. Effectivement, le LabEx MMCD a été une belle opportunité pour l'ICMPE, notamment pour tisser des liens avec MSME. Ils font partie des laboratoires que nous avons fortement sollicités et ont répondu positivement. La direction des laboratoires, après discussion en interne, nous a proposé un nom. Nous n'avons pas imposé de nom spécifique. Nous espérons

évidemment que l'axe stratégique Matériaux sera un endroit où ces collaborations pourront se poursuivre parce qu'il y a eu beaucoup de bourses de thèse, de bourses de postdoctorat entre MSME et l'ICMPE sur ce lien justement entre matériaux, notamment matériaux polymères et la modélisation et je souhaite évidemment que cela se poursuive. Après, avec l'axe matériau, il y aura ces appels d'offres UPEC auxquels nous inciterons toujours à répondre, mais nous aimerions étendre plus largement en allant aussi vers l'international parce qu'il y a une possibilité d'enrichir les collaborations qui existent déjà dans l'UPEC avec toutes les forces d'Aurora. Cela fait partie des forces déjà existantes que nous espérons consolider et poursuivre.

MME HENIQUE-GRECIET — Et comme vous le dites bien, je pense qu'il s'agit aussi de structurer toutes les différentes choses qui existent au sein déjà de l'UPEC sur ce thème et de pouvoir peut-être les regrouper pour pouvoir générer une certaine émulation entre eux et continuer tout ce qui était déjà bien commencé à différents endroits.

Mme MONNIER — Surtout que les LabEx, il me semble, s'arrêtent en fait. Donc finalement, cela permettra d'avoir une continuité et, j'espère, un cadre où faire perdurer les collaborations.

MME HENIQUE-GRECIET— D'autres interventions? Merci beaucoup. Nous allons donc procéder au vote pour l'ouverture de ce nouvel axe stratégique Matériaux, porté par Judith et Abderrahim. Est-ce que quelqu'un s'oppose à l'ouverture de cet axe? Cet axe est donc voté à l'unanimité au sein du CAC aujourd'hui. Alors s'il y a des abstentions, bien sûr... Oui, pardon, excusez-moi. Merci beaucoup, Clément, de ta bienveillance. Est-ce qu'il y a des abstentions sur les procurations également? D'accord. Merci beaucoup.

La création de l'axe stratégique Matériaux est adoptée par le conseil académique à l'unanimité

Mme MONNIER — Merci beaucoup pour la confiance que vous nous accordez aujourd'hui. Nous espérons vous voir nombreux le 26 septembre pour ce séminaire de lancement. Merci.

2.2 Examen des dossiers BQ-ER(I) 2023-2024 vague 2 et approbation des budgets alloués

MME HENIQUE-GRECIET—Nous allons vous présenter effectivement les différents projets et ce qui a été demandé par la commission d'évaluation du CAC sur ces différents dossiers.

M. DUYCK— Je ne suis pas le seul à consulter les dossiers, notamment quand il y a des refus de financement pour essayer de comprendre ce qui s’est passé. Il est compliqué de prendre position. Je ne doute pas de la qualité du travail réalisé par la commission d’évaluation. Mais quand même, pour nous, en tant qu’élus, il serait important que nous puissions avoir ces dossiers. Normalement, ils y sont, mais là, je ne sais pas ce qui s’est passé. Je vous invite donc à bien vérifier à l’avenir que tous ces dossiers puissent être donnés aux élus.

MME HENIQUE-GRECIET — Il me semblait qu’ils avaient été transmis. J’avais un lien...

M. DUYCK — Nous avons le tableau, mais pas chacun des dossiers.

MME HENIQUE-GRECIET — Pouvons-nous les mettre à votre disposition? Il est peut-être un peu tard pour que vous puissiez les lire maintenant...

M. DUYCK — En tant qu’élus, nous avons des questions et s’il est tard pour nos questions, nous nous demandons ce que nous faisons dans les conseils.

MME HENIQUE-GRECIET — Je disais juste qu’il est un peu tard pour les lire tout de suite, souhaitez-vous quand même que nous évaluions ces différents dossiers et vous soumettre les différents commentaires faits au niveau de la commission d’évaluation? Nous procédons quand même à l’examen des différents dossiers.

Le premier projet a été déposé par Cynthia ENGELS de l’UFR de santé sur la mise en place de la deuxième édition des journées scientifiques du master en ergothérapie qui émergeait à trois axes différents, SSE-STEF, pour une demande d’un montant de 5 700 €. Deux rapporteurs de la commission d’évaluation ont émis un avis : un avis A et un avis B moins — que je vous passe sur chacun des dossiers pour que vous voyiez effectivement. C’est le tableau que vous aviez à disposition, avec différentes remarques des points forts de financement de ces journées. Elles représentent un enjeu important pour le succès du master en ergothérapie, unique en France, porté par notre université. Il s’agit de favoriser de nouveaux projets scientifiques, puisque les étudiants en master présentent leurs projets de recherche. Le point faible est que ce projet n’inclut pas une autre composante — c’est l’une des remarques faites par la commission d’évaluation. Mais ce projet reçoit quand même un avis global plutôt bon et un avis favorable sur deux des axes. La commission d’évaluation propose de financer ce projet à hauteur du montant demandé.

Nous vous passons les dossiers, ce qui vous permettra peut-être de les regarder au fur et à mesure. Puis nous statuerons à la fin, comme vous voulez. Dites-moi s’il y a une remarque.

Le deuxième projet est porté par Juliette REY et Zineb ABIDI du laboratoire ERUDITE. Juliette est à l'UFR de Droit et Zineb à l'UFR à la FSEG. Le projet s'intitule « Performance des firmes, quatre challenges dans les années à venir », dans le cadre d'un projet porté où le souhait est d'organiser une conférence internationale sur ce thème « Performance des firmes ». Ce serait plutôt un workshop, comme énoncé dans le projet, avec un volet économie et transition écologique. Les différents commentaires mettent en avant qu'il s'agit d'un sujet purement économique et surtout qu'il ne répond pas au volet enseignement, l'une des composantes de ce projet BQR, enseignement et recherche. Deux avis B ont été portés par les rapporteurs de la CE, un avis de l'axe SSE défavorable, puisqu'il n'y avait pas de lien avec santé-environnement d'après cet avis. La commission d'évaluation proposerait un non-financement de ce projet.

Le troisième projet est porté par trois personnes : Abdelhamid MELLOUK de l'IUT Créteil-Vitry, Matthieu HEIDET de la Santé et Thiago ABREU de l'EPISEN. Ce projet avait pour vocation, en liant l'enseignement et la recherche, de faire participer des élèves ingénieurs de la filière ITS, Informatique Santé de l'EPISEN, dans le cadre d'une étude qui s'inscrirait dans le cursus des 2e et 3e années, portant sur de nouvelles approches permettant l'optimisation des délais d'accès aux soins d'urgence. Ce qui était rapporté dans le dossier est qu'il y avait des délais qui pourraient ne pas être incompressibles entre l'appel de l'urgence et la prise en charge du patient dans les différentes structures. Ils voulaient l'améliorer via un apprentissage de l'intelligence artificielle. Les différents commentaires des rapporteurs étaient un avis B et un avis A. Le point fort du projet est un objet d'étude stratégique sur santé et intelligence artificielle, qui permettrait à des étudiants d'EPISEN de pouvoir participer à cette recherche en IA santé. Le lien entre enseignement et recherche serait effectivement bien défini. Le point faible rapporté était l'implication d'un seul laboratoire, les trois personnes émergeant à un seul laboratoire, mais étant dans des composantes différentes. Il a été souligné que deux gratifications de Master 2 étaient demandées dans ce dossier et la commission d'évaluation demandait plutôt à financer un seul M2 qui pouvait suffire dans ce projet. L'axe est également favorable. La demande s'élevait à 8348 €.

Le quatrième projet porte sur les transformations sociales, esthétiques, politiques dans l'art occidental de l'Antiquité à l'époque moderne. Il consiste en une chaire sécable et un colloque qui aurait lieu au premier semestre de l'année universitaire 2024-2025. Seraient mises en place huit conférences de trois heures, chacune sur le thème des transformations sociales, esthétiques et politiques dans l'art de l'Antiquité. Ce projet avait été évalué par deux rapporteurs avec des points forts : l'originalité des thèmes et l'approche internationale des partenaires — en

particulier avec l'Espagne — qui impliquerait deux axes stratégiques, avec un soutien du patrimoine, conservation des œuvres, valorisation des collections et médiation patrimoniale. Les points faibles sont qu'il n'y avait qu'une seule composante et que le budget n'était pas assez détaillé. Mais cela ne faisait pas partie de l'appel d'offres. Il convient de bien fournir les devis. Nous en avons discuté en commission d'évaluation. Il y a peut-être des choses qu'il faudra modifier dans l'appel d'offres. Mais nous en reparlerons. La commission d'évaluation a décidé de financer ce projet. Pardon, je n'ai pas mentionné que ce projet était porté par Nathalie GOROCHOV et Anne RAFFARIN de LLSH.

Le cinquième projet est porté par Claire MARZO du laboratoire MIL et Pierre VALARCHER du LACL pour un colloque et une formation «Comprendre les rôles de l'intelligence artificielle générative à l'université». Ce serait pour lier cette formation pluridisciplinaire en lien avec la recherche et la création d'un colloque pour concourir au lancement d'un projet IAG4-UPEC, en apportant une formation aux participants quant à la définition aux applications de l'IA dans ce contexte. Deux avis des différents rapporteurs sont plutôt très bons, sans beaucoup de commentaires, de points faibles pour ce projet avec de la coopération, de l'interdisciplinarité et l'association de chercheurs et d'étudiants. Il recueille un avis favorable de l'axe NSP. La commission d'évaluation proposait de le financer.

Le sixième projet est un projet porté par Laurie MARGUET du laboratoire de MIL à l'UFR de Droit et Pierre VALARCHER du LACL. Cette fois, ce serait pour monter un atelier audit des algorithmes de modération, projet du parcours informatique et droit du master droit du numérique et du Graduate Program «numérique, politique, droit» autour de l'audit des algorithmes de modération. Les points forts soulevés : le fait qu'il soit bi-disciplinaire, informatique et droit, et l'inclusion d'un Graduate Program. C'est un projet qui a été déjà initié en 2021 avec des étudiants en master 1. Le point faible est un montant demandé au CAC trop élevé puisqu'il était à hauteur à 2,89 % du total des dépenses et il avait déjà fait état d'une demande de financement d'un autre BQR en parallèle. De plus, un des porteurs demande un autre projet sur un autre thème. La commission d'évaluation proposait de financer ce projet.

Le septième projet portait sur l'organisation de la 17e journée de formation doctorale franco-maghrébine en Tunisie, porté par Maktouf WAEL du laboratoire biotn de l'UFR STAPS, et Jean-Philippe DURASTANTI de l'IUT Sénart-Fontainebleau, au CERTES. Ce projet n'est margé à aucun axe. Il consiste dans la mise en place de la 17e édition de cette formation doctorale, avec différentes universités d'enseignement supérieur du Maghreb et d'autres universités. C'est une formation doctorale multidisciplinaire visant nos étudiants et nos doctorants de l'UPEC et des autres universités partenaires.

Un des points faibles notés est qu'il n'était pas inscrit dans un axe stratégique et le fait que nous financions aussi les autres participants. Il avait donc été proposé par la commission d'évaluation que l'on puisse financer uniquement la part UPEC de ce projet, donc un financement avec un montant partiel.

Le huitième projet s'intitule «Quand une femme s'écrit». Il est porté par Sylvie DUCAS du LLSH du laboratoire LISSE, Damien ZANONE également du laboratoire LISSE et Rossana DE ANGELIS du laboratoire CEDITEC. Il est porté sur trois axes, avec des avis favorables des axes. Ce projet serait la mise en place d'une école d'hiver à l'issue du premier semestre de la prochaine année universitaire. L'activité se tiendrait à l'UPEC en décembre 2024 et permettrait de construire une relation solide entre formation et recherche autour de l'enjeu de l'écriture autobiographique des femmes du XIXe siècle à nos jours. Différents points forts avaient été notés par les rapporteurs qui favorisaient clairement le lien formation–recherche, important dans cet appel d'offres, avec une forte implication des étudiants à cette école d'hiver. Seule la dimension pluridisciplinaire n'apparaissait pas totalement claire dans ce projet. Un point faible également est qu'il n'y ait pas de publication scientifique à l'issue du projet, avec une faible participation du CEDITEC dans son écriture.

Le neuvième projet a été porté uniquement par Mathilde LAURENT–BROCQ de l'ICMPE de la FST, pour la mise en place de journée annuelle de la Société française des matériaux «L'empreinte métallurgie et matériaux, enjeux et société», une conférence scientifique qui permettrait de réunir la communauté française sur la recherche en sciences des matériaux. Elle revient avec une nouvelle édition en novembre 2024 avec le CNAM. Ce projet semblait ne pas adhérer au lien recherche–formation. Il y a eu pas mal de discussions au niveau de la commission d'évaluation puisqu'il ne répondait pas au volet enseignement de ces appels d'offres et répondait plus à un appel à manifestation scientifique. Donc la CE proposait de ne pas le financer, avec quand même un avis de l'axe SSE néanmoins très favorable, mais uniquement pour la partie recherche, aucune formation n'étant liée à ce projet.

Ce sont donc les projets BQR. Je ne sais pas si vous voulez statuer d'abord sur les projets BQR et ensuite, nous verrons ceux avec la dimension internationale. Peut-être faut-il remettre le tableau récapitulatif qui était en première slide avec tous les différents projets. Donc si nous résumons, pour le projet n° 1, la commission d'évaluation proposerait de le financer à hauteur du budget total. Le projet n° 2 ne serait pas financé. Le projet n° 3 serait financé, mais avec un montant partiel de 4 500 €. Le projet n° 4 serait proposé d'être financé à hauteur de son montant global. Le projet n° 5 serait également financé à hauteur du montant global, le projet n° 6 également et le projet n° 7 serait financé sur un montant partiel de 4 500 €,

uniquement pour la part UPEC. Le projet n° 8 serait financé entièrement et le projet n° 9 ne serait pas financé. Ce sont les propositions de la commission d'évaluation. Je vous laisse intervenir sur chacun des projets ou sur un projet précisément.

Alors s'il n'y a pas de questions sur les différents projets, même si les dossiers viennent de vous être communiqués seulement maintenant, y a-t-il une opposition sur ces propositions de la commission d'évaluation pour ces neuf projets? Et pareil pour les procurations. Est-ce qu'il y a des abstentions? Sur ce vote, il y a donc deux abstentions. Vous aviez des procurations. Donc ça, c'est pour la procuration. Merci. Nous passons donc à la partie sur le volet international des projets. Quatre projets ont été déposés sur cet appel à projets.

Un premier projet qui est porté par Clémence LE CŒUR de l'ICMPE à la FST sur la mesure sur grands instruments, donc mesure de diffusion de neutrons couplés pour l'étude des tensioactifs verts. Le point fort est la mise en place d'une collaboration entre différents partenaires, en particulier l'Italie et l'Angleterre, sur ces thématiques. Mais le lien recherche-formation n'était pas très clair dans ce projet. L'avis de l'axe SSE était défavorable, car dans les différents points faibles, les frais de mission demandés pour la mise en place de la collaboration ne semblaient pas tout à fait essentiels. Comme il s'agissait d'une prise de contact pour une première collaboration, du simple distanciel semblait être envisageable à ce stade. Et puis le fait que ce soit un seul laboratoire, une seule composante de l'UPEC et un seul porteur étaient également mentionnés comme points faibles sur ce projet. Donc la commission d'évaluation proposait de ne pas le financer.

Le deuxième projet est porté par Alesya MIKHAILOVSKAYA du laboratoire ICMPE de la FST sur un projet intitulé «Émulsion, eau dans eau avec une structure bicontinue». Les points forts de ce projet sont qu'il visait à mettre en place une collaboration internationale en vue de la demande d'un financement ERC, à la suite de résultats obtenus dans le cadre d'un projet ANR Jeune Chercheur. Il impliquait un seul porteur, un seul laboratoire, une seule composante et ne remplissait pas les critères importants pour cet appel à projets BQRI. Ce projet avait été assez mal noté par l'un des rapporteurs. Il était vraiment montré comme purement recherche et il manquait le volet enseignement, ce qui posait un problème. L'avis de l'axe était défavorable, ce qui a amené la commission d'évaluation à statuer sur le non-financement de ce projet. Dans le cas où il ne serait pas financé, nous ferions ces commentaires relevés par la commission d'évaluation.

Un troisième projet est intitulé «Projet exploratoire d'enseignement et de recherche en bio-ingénierie pour la santé» dans le cadre de l'Alliance Aurora, porté par Aminata DIA GUEYE de BIOTN à l'UFR de Santé et Mohammed SAMER du BICI à l'IUT Créteil-

Vitry. Il n'émargeait en revanche à aucun axe. Ce projet avait vraiment un lien formation–recherche et avec l'international, avec deux universités, à Amsterdam et à Reykjavik, qui étaient déjà en partenariat au sein de l'Alliance Aurora. Il s'agissait de concrétiser ce projet avec un financement des missions d'enseignement dans ces deux pays qui permettrait d'initier un projet sur la locomotion humaine. Des masters seraient impliqués sur cette thématique. Cela constituait les points forts de ce projet. Des points faibles avaient été notés : un des masters bénéficiant de ce projet n'est pas encore créé et la demande d'allocation était assez conséquente, en termes de budget. Ce projet était néanmoins bien noté et la commission d'évaluation proposait un financement à hauteur du montant, il me semble, total. Nous reverrons cela sur le tableau.

Le dernier projet était déjà porté par les mêmes personnes pour un BQR. C'était la montée en compétences dans un cadre alliant formation et recherche — bien signifié dans le titre — dans le domaine des technologies pour la santé. Ce projet était porté par Abdelhamid MELLOUK, Matthieu HEIDET et Thiago ABREU que nous venons de voir, avec l'axe NSP qui se positionnait favorablement sur cet axe. Ce projet entendait consolider des actions déjà entreprises en 2020, dans le cadre des accords–cadres de coopération existant déjà entre l'UPEC et l'université d'Oran. Ce serait pour pouvoir avoir une vraie collaboration de lien entre la formation et la recherche avec cette université à Oran, avec en particulier le service de pneumologie du CHU d'Oran et une équipe de recherche également basée dans cette l'université, avec la filière d'enseignement autour des technologies pour la santé. Ce projet est cofinancé. La commission d'évaluation proposait de financer ce projet.

Souhaitez-vous commenter ou avez-vous des questions sur ces différents projets? Les deux premiers projets seraient proposés comme non financés par la commission d'évaluation, puisqu'ils ne rentraient pas totalement dans les critères enseignement, recherche et international, avec la possibilité de pouvoir émarger sur d'autres appels d'offres plutôt que celui-ci. Les deux derniers projets sont proposés avec un financement d'un montant total. Y a-t-il des questions sur ces projets? S'il n'y a pas de questions, nous pouvons procéder au vote de la même façon que pour les BQR. Quelqu'un s'oppose-t-il au financement de ces projets? Dans les procurations, des personnes s'opposent-elles au financement de ces deux projets de BQRI? Merci. Et est-ce qu'il y a des abstentions? Donc trois abstentions. Et dans les procurations, deux abstentions. Merci beaucoup.

2.3 Appel à manifestation d'intérêt «Programmes de recherche en sciences humaines et sociales»

MME HENRIQUE-GRECIET—Pour le dernier point, il s'agit plus d'un point d'information, comme l'avait souligné le Président dans son introduction, pour vous montrer comment nous avons pu structurer la réponse à cet appel à projets.

C'est un appel à manifestation d'intérêt du programme de recherche en sciences humaines et sociales porté par l'ANR, avec l'ambition de faire émerger des programmes de recherche à même de structurer les SHS en France, en répondant à de grands enjeux, de grands défis sociétaux. Il s'agit d'un programme d'excellence, France 2030, pour structurer des consortiums de recherche adaptés, associant un établissement porteur uniquement, d'autres établissements et également des ONR, les organismes nationaux de recherche et des partenaires socio-économiques.

À l'UPEC, nous avons décidé avec la communauté SHS, avec les différentes remontées qui ont été très dynamiques... D'ailleurs, je tiens également à le souligner, cela a été vraiment très enrichissant et très dynamique : les différentes réponses des laboratoires, les personnes qui se sont positionnées sur les différents projets. Nous les remercions bien évidemment. Nous avons pu nous positionner en structurant un consortium sur la thématique «Âges de la vie», en portant ce consortium, avec comme coordonnatrice scientifique au sein de l'UPEC Pierrine ROBIN, directrice du LIRTES. Nous vous avons mis... c'est peut-être un peu illisible, mais c'était vraiment pour vous montrer l'émulation qu'il y a eu dans la communauté intra-UPEC et plus largement dans d'autres universités. Nous avons réussi à avoir pas mal de laboratoires qui ont émergé, comme le CREC, le Lab'URBA, le LIRTES bien évidemment, le LIFA, le CEDITEC, les laboratoires de droit, donc le MIL, l'IMRB également. Et puis fédérés autour d'objets que nous avons à l'UPEC, le CMQ Santé Autonomie Bien Vieillir, la chaire handicap, l'UER LIVE et de grands projets, Aurora bien sûr, le PEPR, etc. L'ENS de Lyon, l'université de Lorraine, l'université de Franche-Comté et l'université de Bourgogne seraient universités partenaires. Et soutenus en termes d'ONR par l'INSERM. Nous avons une liste d'autres universités qui seraient parties prenantes, parce qu'elles étaient impliquées dans d'autres consortiums et ne souhaitaient pas s'impliquer directement, c'est-à-dire en étant financées dans ce consortium, mais en revanche elles apportent des forces en termes de chercheurs. Des réseaux scientifiques ont été également mis dans ce projet.

Les autres projets sont des projets où l'UPEC est partenaire sur différentes thématiques : la thématique Démocratie numérique, sur le projet IDEA, porté par P8, avec notre coordonnatrice scientifique au niveau de l'UPEC, Aude SEURRAT DE LA

BOULAYE, au CEDITEC. Également partenaire sur la thématique Impact social et sociétal du sport, projet porté par l'université Paris XIII et en coordinateur scientifique en local Alain MOUCHET du LIRTES. Un partenaire sur la thématique Habitat, sur le projet HABITERRE porté par l'université Gustave Eiffel, dont le coordinateur scientifique ici serait Nadia ARAB du Lab'URBA. Et un partenaire sur la thématique Travail, donc sur le projet ARTIS, porté par le CNAM, également soutenu d'ailleurs par l'INSERM, dont le coordinateur scientifique à l'UPEC serait Julie LOCHARD du laboratoire ERUDITE.

Donc quatre partenariats portés par quatre consortiums portés par d'autres universités, où vous voyez le CNAM par exemple. Ils ont également été générateurs de beaucoup de discussions scientifiques de haute qualité, très intéressantes pour tout le monde. Et puis le consortium «Âges de la Vie», très bien construit, et dont nous espérons qu'il pourra voir le jour.

M. DUYCK— Par curiosité, les partenariats sont-ils construits avec plusieurs laboratoires? Je vois seulement les laboratoires des coordinateurs.

MME HENIQUE-GRECIET — Oui. Pardon. J'ai juste mentionné le coordinateur scientifique et le laboratoire du coordinateur. Différents laboratoires de l'UPEC se sont référés à cette personne et veulent bien participer en tant que partenaires dans ces différents consortiums. J'ai uniquement dressé la liste pour notre gros consortium. Mais bien sûr, c'est le cas pour les autres également.

Après les réponses à l'appel d'offres arriveront à l'été. Nous avons seulement déposé la lettre d'intention. Il reste encore pas mal de travail, puisqu'il faut la déposer en octobre. Donc avant même de savoir si la lettre d'intention est déposée pour le consortium, il y aura du travail à faire en amont. Y a-t-il d'autres questions sur cette AMI-SHS?

M. DUYCK— A-t-on une idée des sommes que cela représente?

MME HENIQUE-GRECIET — Oui. Sur le consortium «Âges de la vie» par exemple, nous avons demandé sept millions d'euros sur une durée de cinq ans. C'est aussi à partager avec les partenaires; pas avec les parties prenantes qui ne sont pas financées, mais avec les partenaires. Cela a été assez rapide dans le calendrier, je vous l'avoue. Donc il est vrai que pour l'instant, les répartitions budgétaires n'ont pas été faites à la ligne près pour savoir quel Work package aurait quel montant. En revanche, ce sont quand même de gros montants de structuration.

M. NAILI — Je ne connais pas du tout cet appel à projets, mais pour avoir simplement une idée, la lettre d'intention représentait combien de pages?

MME HENIQUE-GRECIET — Quatre pages. C'est quelque chose d'assez classique. Il fallait démontrer que c'était une thématique déjà portée par l'établissement. C'était assez important. Nous avons eu pas mal de webinaires préparatoires au dépôt de cette lettre d'intention. Par exemple pour le consortium «Âges de la vie», il fallait bien montrer que c'était quelque chose qui était déjà présent, de même que l'ambition stratégique de l'établissement et les raisons du choix de tel partenaire dans ce projet. Et puis bien sûr les Work packages classiques d'un projet scientifique.

M. NAILI — C'est donc là que va s'opérer la présélection et le dossier est rendu en octobre, c'est bien ça?

MME HENIQUE-GRECIET — Oui, tout à fait. Le dossier complet, plus conséquent, sera fait pour l'automne. S'il n'y a pas d'autres interventions pour ce point, je laisse la parole.

3. QUESTIONS DIVERSES

Le Président, M. DUBOIS-RANDÉ— Pour finir ce conseil académique, il nous est proposé une motion par Séverine CHAUVEL. Avez-vous la motion? Normalement vous avez dû la recevoir sur vos télécopieurs. Je vous la propose si nous pouvons la projeter. C'est une proposition de motion à soumettre au vote du conseil académique — nous venons de la recevoir — concernant la situation humanitaire et politique au Proche-Orient. Je vais vous la lire. Oui? Si tu veux Thomas, oui.

M. GACHOWSKI — Merci beaucoup. Nous sommes plusieurs élus du conseil académique à avoir proposé cette motion, au vu de la situation actuelle au Proche-Orient. Je vais vous la lire :

«Proposition de motion à soumettre au vote du conseil académique de l'Université de Paris-Est Créteil concernant la situation humanitaire et politique au Proche-Orient.

Nous, membres du conseil académique de l'université Paris-Est Créteil, considérons que la situation humanitaire actuelle dans les territoires palestiniens est extrêmement alarmante et préoccupante, au plan politique, en particulier dans la bande de Gaza. Nous exigeons des mesures rapides et fortes des autorités nationales et internationales. Les attaques meurtrières du Hamas du 7 octobre 2023 ont fait 750 victimes civiles israéliennes et étrangères, 400 victimes militaires et 252 otages, dont 121 toujours en détention. Elles ont été d'une cruauté effrayante qui appelle naturellement une condamnation très ferme et l'expression de notre solidarité et notre compassion à l'égard des victimes et de leurs proches.

Mais la riposte indiscriminée menée par l'État d'Israël sur la bande de Gaza a fait au minimum 34 000 morts et civils, dont 60 % de femmes et d'enfants, et plus de 78 000 blessés. Ces attaques d'une ampleur sans précédent ont été couplées par un grand nombre d'exactions, assassinats, détentions arbitraires, destructions en Cisjordanie occupée, qui ont fait près de 800 morts et 5 000 blessés.

Sept rapporteurs spéciaux des Nations unies ont averti dès le mois de novembre 2023 d'un grave risque de génocide et de violations flagrantes du droit international. Plus récemment, le procureur de la Cour pénale internationale Karim A. A. KHAN a demandé des mandats d'arrêt internationaux pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre de trois dirigeants du Hamas ainsi qu'à l'encontre du Premier ministre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense. De son côté, la Cour internationale de justice a conclu au mois de février dernier un risque de génocide sur la bande de Gaza et a exigé en vain d'Israël des mesures conservatoires afin de prévenir de ce risque.

Devant l'amplification de la violence et du massacre croissant de la population palestinienne de Gaza, elle a récemment exigé l'arrêt de l'attaque menée actuellement sur Rafa, mais le gouvernement israélien a décidé d'ignorer cette demande.

À la lumière de ces éléments, nous exigeons un cessez-le-feu immédiat, le respect du droit international public comme cadre de résolution du conflit israélo-palestinien et, dans les plus brefs délais, l'application stricte du droit international humanitaire, la reconnaissance de la Palestine par la France, la cessation de toute vente d'armes à Israël par la France et par l'Union européenne, la solidarité avec la communauté universitaire palestinienne via notamment les programmes PAUSE et UXIL, la suspension des accords de partenariat entre l'UPEC et les universités israéliennes soutenant l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens occupés, ainsi qu'avec des entreprises travaillant avec l'État d'Israël. Et enfin, le respect des libertés académiques et des libertés d'expression dans les universités françaises et notamment à l'UPEC pour les personnes exprimant leur solidarité à l'égard du peuple palestinien.»

Je vous remercie.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ— Merci Thomas, donc c'est ouvert à la discussion. Personnellement, à la lecture de cela, je trouve que la partie initiale est bien. Certaines choses relèvent de l'université et d'autres pas. Le cessez-le-feu immédiat, je pense que personne ne s'y oppose. Le respect du droit international, l'application, cela me paraît... La reconnaissance de la Palestine par la France ne relève pas de l'université.

C'est ouvert à la discussion. Je parle du rôle de l'université. La cessation de toute vente d'armes à Israël, je ne suis pas sûr que ce soit notre sujet. La solidarité à la communauté universitaire palestinienne, oui cela relève de notre responsabilité, de notre expression. La suspension des accords de partenariat entre l'UPEC et l'université israélienne pour soutenir l'occupation. Alors d'abord on ne sait pas lesquelles soutiennent l'occupation et personnellement je trouve que c'est contre-productif. C'est mon avis personnel. On ne suspend pas de collaboration avec les universités qui sont en général normalement des lieux d'expression académique libre. C'est mon opinion. Le respect des libertés académiques et des libertés d'expression dans les universités françaises, notamment à l'UPEC, je pense qu'elles sont quand même respectées. Il s'agit d'un droit. Cela étant, il s'agit de savoir de quoi on parle. Donc pour les personnes exprimant leur solidarité à l'égard du peuple palestinien, évidemment, comme pour les personnes qui s'exprimeraient sur le peuple ukrainien ou tout autre, le respect des libertés académiques est consubstantiel.

Je trouve que cette proposition est bien. Après, c'est à discuter. Mais certaines choses me gênent pour le rôle de l'université, pas pour le principe général de ce que pensent les uns et les autres. Donc je ne sais pas si c'est ouvert à la discussion, parce que si nous voulons voter une motion, il faut qu'elle soit à peu près consensuelle. Comme elle nous arrive aujourd'hui sur les télécriteurs, c'est un peu rapide de prendre des décisions *a cappella* comme cela.

M. THAUVRON — Un regret et un étonnement. Le regret est qu'il n'est pas fait mention des étudiants. Il y a des problèmes en Syrie et l'UPEC a accueilli des étudiants syriens. Là, il n'y a rien sur les étudiants. Il y a les programmes PAUSE et UXIL qui concernent les chercheurs, mais rien sur les étudiants. Je trouve cela quand même dommage qu'un CAC n'évoque pas la possibilité d'accueillir les étudiants gazaouis, quand ils pourront sortir.

Un étonnement. L'étonnement de la distinction, dans le cas de l'attaque du Hamas, entre victimes civiles et militaires et dans le cas inverse qu'il n'y ait aucune distinction. Alors j'ai parfaitement conscience qu'il est extrêmement difficile dans le cas des bombardements israéliens de distinguer civils et militaires. Je proposerais de faire la même chose dans le cas inverse, c'est-à-dire de ne pas distinguer les victimes, puisqu'on ne le fait pas dans un cas, je proposerais qu'on ne le fasse pas dans l'autre cas. Je proposerais aussi qu'on rajoute un point sur l'accueil des étudiants gazaouis.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Y a-t-il des commentaires dans l'assistance? Oui Thomas?

M. GACHOWSKI — Je ne suis pas un expert des programmes internationaux, mais il me semblait que UXIL concernait aussi les étudiants et pas seulement les professeurs et doctorants.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — J'ai regardé, il n'est question que des chercheurs et des artistes.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Cela ne mange pas de pain de rajouter les étudiants, c'est même plutôt souhaitable. En tout cas, comme elle arrive aujourd'hui en fin de réunion, je suis un peu gêné de faire voter une motion, sans que les personnes s'expriment. Clément?

M. DUYCK — Merci. Je pense en effet qu'il faut arriver à quelque chose qui soit le plus consensuel possible et enlever des éléments qui peuvent gêner ou susciter des désaccords.

Juste deux petites remarques sur le respect des libertés académiques et des libertés d'expression dans les universités françaises. Pour les personnes exprimant leur solidarité à l'égard du peuple palestinien, nous avons vu quand même que ces questions ont suscité d'énormes tensions actuellement, pas à l'UPEC, mais dans d'autres établissements. Nous l'avons vu à Sciences Po et dans d'autres universités.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Non, c'était juste que par principe, elles doivent l'être. Ce n'est pas forcément pour les personnes exprimant leur solidarité à l'égard du peuple palestinien, mais par principe, pour tout le monde.

M. DUYCK — Oui. Donc je pense qu'on pourrait enlever «notamment à l'UPEC», garder le texte en disant le respect des libertés d'expression : «Nous exigeons le respect du principe pour les personnes exprimant leur solidarité». C'est juste une remarque.

L'autre remarque est au sujet des accords de partenariat entre l'UPEC et les universités israéliennes. Je ne sais pas de quelle façon il serait possible de dire d'arrêter des partenariats dans la mesure où ils contribuent, pas forcément de façon politique, mais à la recherche. On peut penser à des recherches en lien avec l'industrie militaire. Je ne sais pas de quelle façon, je ne sais pas dans quelle mesure nous sommes concernés.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Non, nous ne sommes pas concernés par l'industrie militaire ni par l'IA, j'ai vu des trucs passer, mais nous ne sommes pas concernés par ça.

M. DUYCK — Le troisième point : je comprendrais qu'on puisse prendre le temps de proposer quelque chose qui soit discuté, mais je ne sais pas quand cela pourrait être voté, pas avant septembre.

Une intervenante [1,12.50] — Je voulais dire que j'étais très favorable à cette motion, surtout dans le contexte que nous vivons actuellement en France et dans les universités, comme vient de l'évoquer Clément. Je pense qu'il est important de faire un appel d'air, c'est-à-dire aussi de montrer que toutes les universités ne fonctionnent pas de la même manière et certaines dont nous, UPEC engagés, avec en plus le label «Sciences avec et pour la société», sommes justement fidèles à nos orientations et montrons que nous sommes à l'initiative de cet appel d'air.

Je pense que c'est nécessaire vu la chape de plomb qui pèse et les difficultés que nous avons les uns, les unes et les autres dans toutes sortes d'universités — je ne dis pas forcément à l'UPEC, mais en tout cas ailleurs — à faire exister un positionnement un peu différent. Je crois que cette motion est amendable. Je pense qu'il n'est pas compliqué de rajouter les étudiant(e)s et éventuellement de fusionner militaires et civils. Cela peut tout à fait se discuter.

La question des partenariats fait partie du rapport de force du moment. Ce n'est pas seulement sur la question des études universitaires se rapportant aux militaires. Par exemple, il y a des initiatives historiennes parce qu'un grand colloque est prévu à Jérusalem et plusieurs pétitions sont parues dans la presse d'historiens et d'historiennes qui ne souhaitent pas que cela ait lieu là-bas dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui.

Donc c'est un élément du rapport de force et c'est l'élément du rapport de force qui nous concerne, nous, en tant qu'universitaires. C'est là où nous avons justement la main pour expliquer qu'il n'est pas possible que cela continue dans ces conditions.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Ce qu'il faut, c'est que les personnes puissent le lire et chacun peut avoir son opinion. Mais dès l'instant où il faut voter et si possible de façon consensuelle — parce que je pense que nous pouvons obtenir un texte consensuel — il faut que les personnes s'expriment et beaucoup ne s'expriment pas.

M. ZIDI — Sur le fond de la motion, je suis entièrement d'accord. Maintenant, nous sommes quand même sur un timing plus que serré. Nous découvrons les choses en séance. Donc là, nous sommes réunis en CAC qui, je le rappelle, réunit la CR et la CFVU. Rien n'empêche qu'à la prochaine CFVU et à la prochaine CR nous convergions sur le vote avec un texte retravaillé. Je n'ai pas vu le texte, il y a peut-être des choses à vérifier. Nous en discussions avec Florence sur la partie procureur... Il faut vérifier la

tournure. Il y a des choses qu'il faut quand même retravailler parce que sinon nous risquons de voter des choses qui ne sont pas nécessairement exactes.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Je souscris à cette proposition que nous puissions le voter... Alors il ne faut pas le voter en septembre, cela me paraît un peu réchauffé quand même. J'adhère à cette proposition, mais certaines choses me gênent. Ce qui a été dit sur la séparation d'un côté les otages, la partie civile et militaire, on peut très bien le supprimer, je pense que personne n'y verra d'inconvénient. Il faut vérifier ce qui a été dit parce que la proposition de Karim A. A. KHAN n'est pas tout à fait celle-là, nous pourrions la préciser. Nous écrivons exactement ce qu'il a émis, ce sera plus simple.

Après, le CCLF et les médias, je suis d'accord — enfin je parle de moi. Respect des droits internationaux : en revanche, je pense que là, nous n'avons pas à nous positionner comme université. Ce n'est pas notre rôle. Nous sommes des académiques. Sinon, nous avons des expressions personnelles. Personnellement, je suis pour une reconnaissance, c'est mon avis, mais ce n'est pas forcément l'avis des uns et des autres.

Donc la cessation des armes n'est pas notre sujet. Restons académiques parce que sinon on dilue beaucoup de choses. Le respect du droit international, le cessez-le-feu, la solidarité avec la communauté universitaire palestinienne, incluant évidemment les étudiants avec l'accueil, cela je pense que c'est important. On peut aussi avoir des mesures d'accueil concrètes, lesquelles je ne sais pas. Je suis contre la suspension des accords de partenariat entre l'UPEC et les universités parce que par principe, ce serait l'université même en Iran, je serais contre parce que tout le monde en Israël n'est pas pour la politique de Netanyahou.

Le respect des libertés académiques — pas forcément notamment à l'UPEC, parce que je pense qu'à l'UPEC nous essayons de ne pas nous en mêler — pour les personnes exprimant leur solidarité, pourquoi pas. Il s'agit de la position, je pense en général, pour les libertés d'expression dans les universités françaises, là encore, quelles qu'elles soient. Certains voudront dire aussi la solidarité avec le peuple israélien. Qu'est-ce qu'on fait? On dit non? Je veux dire, à un moment donné, quel peuple? Il y a quand même des gens qui s'expriment aussi contre ce qui se passe. Et vous avez vu, même certains diplomates aujourd'hui — je ne parle même pas de Raphaël GLUCKSMANN — se positionnent pour ne pas être sur les cendres de Gaza. Donc je pense que là, il ne faut pas forcément cibler; c'est le respect des libertés d'expression dans les universités françaises. Je pense que cela est intangible.

Je vous propose qu'il y ait plusieurs versions qui circulent, je ne sais pas comment et nous allons les travailler.

Mme COURGEON— Concrètement, comment cela va se passer pour qu'il y ait différentes versions qui puissent être retravaillées? La CR est demain, je crois... C'est dans longtemps, début juillet.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ— Ou si vous voulez, il y a un CA vendredi. Peut-être que nous pouvons nous donner cela comme cible. Parce que sinon ce sera trop court.

M. THAUVRON — Je ne sais pas si vous serez coordonnés avec les élus du CA. Je pense que nous pouvons travailler comme ça pour arriver à un texte plus consensuel d'ici vendredi pour le CA, ce qui n'interdit pas a posteriori de se prononcer aussi sur le même texte, comme ça, nous avons le même texte.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Mais ça ne sera pas le même timing? C'est toujours un peu délicat parce qu'il y a ceux qui s'expriment et ceux qui ne s'expriment pas. Moi j'ai donné mon avis, mais d'autres pourraient aussi donner le leur.

M. GACHOWSKI — Je reviens sur la dernière proposition, sur les libertés académiques. Je comprends l'idée que vous avez exprimée juste avant. Mais je constate que, par exemple, à Paris XIII ou à Sciences Po, des professeurs ont eu des problèmes avant d'exprimer leur soutien avec Gaza. Cela n'a pas été le cas forcément avec des professeurs qui exprimaient leur soutien à Israël. Et aujourd'hui, dans la rue, pareil, des manifestants en soutien à Gaza et à la Palestine sont réprimés, pas les soutiens à Israël. C'est aussi pour cette raison que je trouve pertinent de dire que nous soutenons ceux qui expriment leur solidarité envers le peuple palestinien parce que ce sont eux qui subissent la répression et un bashing dans les médias.

M. THAUVRON — Soyons plus englobants. S'il y a un problème à Sciences Po ou à Paris XIII, il n'y a pas de problème à l'UPEC. Tu as tenu un stand sur Campus Centre sur ce sujet. Soyons englobants sur les libertés académiques de façon générale en France. Il n'y a pas de problème à l'UPEC. Une conférence va s'organiser, il n'y a pas de blocage à l'UPEC.

M. GACHOWSKI — Dans ce cas, parlons de solidarité à l'égard des peuples opprimés et victimes des crimes de guerre.

M. THAUVRON — C'est de façon plus générale. Ce qui se passe en Argentine est inadmissible. Il vaut mieux être englobant. Des universités qui sont mises à mal en général. C'est la liberté académique, les gens doivent s'exprimer. Et d'ailleurs, moi j'ai autorisé, à la demande d'ailleurs, de Vèrène CHEVALIER qui m'a interpellé sur le principe qu'il y ait une réunion de débat. Le débat académique est là, mais dans le

respect des expertises des uns et des autres. Parce que si c'est autre chose que de l'expertise académique, c'est gênant. Il y a des gens qui peuvent s'exprimer des deux bords avec une logique académique. Cette logique académique fait appel à de l'histoire, à du politique, sinon c'est autre chose. On n'est pas à l'université et notre rôle d'université c'est bien d'être des académiques. Cela étant, on a le droit d'être militant, mais le champ de l'expression doit être sur l'expertise académique. Il ne me viendrait pas à l'idée de parler d'éléments sur lesquels je n'ai aucune expertise par principe, en tout cas politique. Isabelle?

Mme COLL — Tu demandais de se positionner. Je suis très contente que nous ayons l'occasion de nous exprimer sur des sujets importants, c'est le rôle de l'université et des universitaires. Après, sur un texte comme celui-là, il est extrêmement complexe en séance d'identifier la portée de chaque mot, de chaque formule. Florence soulignait qu'il y a des tournures qui doivent être juridiquement valables. Pour moi, ce n'est pas du tout lisible sans réfléchir. Il faut donc que nous ayons une expertise partagée sur les éventuels problèmes de forme.

Après il y a d'autres niveaux. J'ai été sensible à ce qui a été dit sur la distinction entre le volant humanitaire, sociétal et le volant des droits de l'homme sur lequel nous sommes légitimes à nous positionner et le champ politique où cela est beaucoup plus compliqué. Donc, il y a pour moi des niveaux d'exigence qui ne sont pas du tout les mêmes. Peut-être qu'il faut focaliser nos revendications sur des choses qui relèvent des droits de l'homme et des droits de chacun et pas sur des champs politiques qui peuvent être complexes et fragiliser une motion que tout le monde ne votera pas.

Sur les libertés académiques et d'expression, je voudrais ne pas mettre de « pour » derrière : ce sont les libertés académiques et d'expression. Évidemment que dans ce contexte, on comprend que ce sont tous les gens qui vont s'exprimer sur le sujet, même pour les personnes exprimant leur solidarité à l'égard du peuple palestinien. Il peut y avoir des gens qui expriment d'autres choses à l'égard du peuple palestinien, des revendications qui ne sont pas uniquement de la solidarité. Il faut aussi que ces personnes puissent s'exprimer librement. Même le terme solidarité est réducteur. Donc pour moi, être garant de toutes les libertés d'expression, c'est très clair, dans ce cadre-là, cela ne doit pas être restreint. Donc ce sont des choses qui me gêneraient pour voter tout de suite.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — On voit bien qu'il ne va pas y avoir de consensus. Je suis tout à fait pour cette motion, après évidemment les modifications permettant d'être précis et en tout cas exprimant la position d'une université par rapport à cette approche politique. Je suis d'accord avec cela.

Ce que propose Arnaud, c'est qu'il puisse interagir avant le CA avec Vèrène CHEVALIER pour se mettre d'accord sur un texte qui fasse consensus, parce que si l'on veut voter, il faut voter à l'unanimité; s'il y en a dix qui votent contre, cela fait bizarre et ce n'est pas l'expression que nous souhaitons dans une université. D'autant que je pense que nous sommes d'accord sur cette motion, qu'Arnaud puisse faire cela et que nous votions en CA pour la communauté. Le CA est l'expression un petit peu politique plus globale de l'université. Que ce texte puisse être communiqué très largement à l'ensemble des élus, en liaison avec Vèrène CHEVALIER puisqu'elle est administratrice du CA, de même qu'Arnaud, cela permet de se mettre d'accord sur un positionnement avec vous, avec les élus, d'ailleurs sans réserve, et que l'on puisse le voter avant l'été.

Je vous le propose, c'est un compromis, mais je pense qu'aujourd'hui, on voit bien qu'il y a des sensibilités d'expression, pas vraiment globales, c'est vraiment sur quelques petits points. Certaines choses relèvent de l'université, d'autres relèvent du politique. Êtes-vous d'accord sur cette méthode? Thomas, tu seras bien sûr dans la boucle.

M. GACHOWSKI — Oui, aucun souci. Le Conseil d'administration est aussi très bien pour voter une motion, c'est ce qui a toujours été fait. Donc si vous voulez la voter en Conseil d'administration et recouper avec Mme Vèrène CHEVALIER, qui a déposé la motion, il n'y a pas de souci.

M. THAUVRON — Alors l'idée n'est pas de squeezer le CAC. C'est que ce soit la même motion qui soit votée en CAC et en CA. Après, nous, au niveau du CA, Vèrène est élue, je suis élu. Donc je fais le *go-between* avec elle. Ensuite, Vèrène fait le *go-between* avec Séverine, avec toi, et les personnes qui ont été élues sur la même liste. C'est le plus efficace.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Ensuite, on fera voter — parce qu'il n'y a plus de CAC — en CR et en CFVU, ce qui permettra d'avoir globalement une expression de tous les conseils de l'université sur la même motion.

M. THAUVRON — Il n'y a pas de primauté du CA par rapport au CAC, c'est juste qu'en termes d'enchaînement dans le temps, il y a d'abord le CA. Nous avons déjà fait le contraire sur d'autres mentions. Elles ont été votées en CAC puis votées en CA. Là, c'est le calendrier qui veut ça.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Nous sommes d'accord sur la méthode? Thomas, tu seras dans la boucle évidemment et les autres également. L'objectif est d'arriver à voter une motion. Globalement, elle sera fortement similaire à celle-là, à quelques

détails près, qui sont des éléments de sensibilité de certains élus qu'il faut respecter. On part là-dessus? En tout cas, merci de cette proposition.

M. GACHOWSKI — Merci à vous.

Le président, M. DUBOIS-RANDÉ — Et nous concluons. Nous nous reverrons dans les instances de type conseil. À bientôt.